AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 128 (27/78) - 13 OCTOBRE 1978

/ COLZA /

Actuellement, seuls les quelques semis réalisés avant la mi-septembre ont réussi à lever à peu près correctement : ces cultures sont actuellement au stade 2 feuilles vraies et elles ne souffrent d'aucune attaque de grosses altises. On note quelques rares dégâts de petites altises. Se méfier aussi des tenthrèdes dont on a piégé des adultes en cuvettes jaunes.

Pour la plupart des cultures, la levée ne se produira qu'lors des prochaines pluies. Elle coïncidera avec une reprise d'activité brutale des altises et des limaces dont l'activité reste bloquée également par la sécheresse persistante. Les dégâts menacent donc d'être très importants sur ces cultures peu développées dont la densité risque en outre d'être faible, et une surveillance toute particulière sera impérative.

DESHERBAGE

Un prochain bulletin rappellera la liste des produits utilisables en post-levée. Dès à présent, nous attirons l'attention sur l'intérêt du dalapon à 2500 g de m.a./ha (Dowpon, Granaupon, Alatex, Dalaphyt) pour lutter précocement contre les graminées et repousses de céréales.

/ CEREALES d'HIVER /

JAUNISSE NANISANTE de l'ORGE

Le temps chaud et ensoleillé est particulièrement favorable à la multiplication des pucerons sur maïs et sur repousses de céréales. Les vols qui ont commencé depuis la mi-septembre sont très actifs. Des tests réalisés au laboratoire de virologie du C.N.R.A. de Versailles , montrent que le virus est présent en abondance dans les repousses. Toutes ces conditions incitent à ne pas réaliser des semis trop précoces : l'I.T.C.F. conseille de ne semer les escourgeons qu'à partir du 20 Octobre en Poitou-Charentes.

/ POIS /

LUTTE CONTRE L'ANTHRACNOSE

Cette maladie affecte surtout les cultures d'automne. Elle peut provoquer des dégâts si considérables qu'elle constitue le facteur limitant de l'extension de cette culture.

Dans l'état actuel de nos connaissances l'efficacité des méthodes de lutte proposées, n'est pas garantie. On peut cependant affirmer qu'il faut :

. Retarder la date des semis, dans les limites agronomiques acceptables. Dans notre région, il ne faudrait pas semer avant début Novembre.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : P. JOURNET

. Rechercher des semences issues de cultures saines et les traiter avec un produit de la famille des benzimidazoles (benomyl, carbendazime, thiophanate-méthyl), à raison de 100 gr./m.a./q.

. Protéger la végétation dès l'apparition des premiers symptômes ou à priori, aussitôt après une gelée printanière tardive. Des résultats encourageants ont été obtenus avec des produits associant un benzimidazole et un dithiocarbamate (manèbe, mancozèbe). Comme l'an passé nous fournirons en temps utile dans nos bulletins les précisions nécessaires.

DESHERBAGE des POIS FOURRAGERS

Parmi les produits autorisés à la vente , les plus couramment utilisés sont :

- méthabenztiazuron (Tribunil). Employé en post-semis à la dose moyenne de 2.800 g. de m.a./ha, il assure un desherbage très correct, tant sur dicotylédones que sur graminées. Il est cependant inefficace sur pensées, vivaces et folles avoines. Il manque parfois de sélectivité (cultures de printemps) sans incidence semble-t-il sur les rendements.

- nitrofène + dinoterbe (Phenoterb) Employé en post-semis à la dose de 10 Kg de p.c./ha, il a une bonne efficacité, sauf sur folles-avoines. Nous possédons moins d'éléments de jugement que pour le précédent produit et il n'a pas été expérimenté sur cultures d'automne.

D'autres produits sont également homologués pour le desherbage des cultures de pois : le cloroxuron (Tenoran) à 3.500 g. de m.a./ha, la cyanazine (Fortrol) à 750 g., la prometryne (Gesagarde) à 1500 g, et la terbutryne (Igrane autosuspensible) à 2000 g. Les colorants nitrés (dinosèbe) utilisables au stade jeune des mauvaises herbes, sont à déconseiller car toxiques pour le gibier.

Enfin, le triallate (Avadex BW) bien que non homologué, peut être utilisé en présemis avec incorporation immédiate dans les situations où la folle-avoine est à craindre.

/ MAIS /

PYRALE

Avant les récoltes, il est conseillé de faire des sondages dans les parcelles non traitées pour connaître le nombre de larves présentes dans les pieds. Prélever 5 fois 10 pieds consécutifs en 5 endroits pris au hasard dans toute l'étendue de la parcelle. Ces observations donnent une idée approximative du risque pour l'année suivante. A titre indicatif, nous rappelons que le seuil de nuisibilité est voisin de 1 larve en moyenne par pied.

/ CULTURES FRUITIERES /

FEU BACTERIEN

Le feu bactérien, redoutable maladie du poirier mais aussi parfois du pommier, cantonné jusqu'à présent dans l'extrême Nord-Ouest de la France, vient d'être identifié dans les Landes, le Lot et Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. Tout dépérissement brutal avec dessèchement des feuilles qui apparaissent comme brûlées par le feu, atteignant des rameaux , des charpentières ou des arbres entiers doit être signalé rapidement au Service de la Protection des Végétaux ou à la Direction départementale de l'Agriculture afin que, le cas échéant, des mesures de protection soient prises.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 13 Octobre 1978
Précédente Note : Bulletin n° 127 du 25 Septembre 1978
N° de papier de presse : 535 AD.